

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250116-07-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/01/2025

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 16 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le seize janvier,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité de la Mairie de Scey-Maisières, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de janvier.

**N° 07/25**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 9 janvier 2025,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 23 janvier 2025

**Objet de la délibération :**

Renouvellement convention TRI pour la collecte des encombrants

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	59
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	4
• Dont représenté(e)s	11
• Excusé(e)s :	9
• Non excusé(e)s :	14
- Votants	74

Résultat du vote	
- Pour :	74
- Contre :	0
- Abstention :	0

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Estelle BOURNEZ à Christophe JOUVIN, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Sandrine CLADY à Vanessa DORDOR, Gérard COULET à Patrick SEBILE, Martine LANDRY à Joëlle MAURICE, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Pierre MAIRE à Félix CHOPARD, Chantal MARAUX à Marc JACQUOT, Sarah VIONNET à Yves MOUGIN

**Procuration**

Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Véronique KELLER par Pascale ANGIOLINI, Florence PAUL par Claude MARESCHAL

**Suppléé(e)s**

Guillaume AYMONIN, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Nathalie KOWAL-BONDY, Nadia LOUIS, Rémy PAUL, Gérard PESEUX, Laetitia ROGNON, Marie-Christine VERNEREY

**Excusé(e)**

Christine BREUILLOT, Jean-Marc CARGNINO, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Danièle FIETIER, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Gaëtan MILLE, Serge MONNET, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE

**Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Laurent BROCARD a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Depuis 3 ans pour la commune d'Ornans et depuis 18 mois pour toutes les communes, la collecte des encombrants s'effectue sur inscription préalable des usagers par téléphone ou en ligne.

Le dernier bilan communiqué fait état de 77% de réservation des créneaux proposés, en augmentation constante chaque année, avec 75 tournées planifiées ou réalisées représentant 12.3 T d'encombrants collectés en 2024.

Considérant le mode dégradé de la déchetterie d'Ornans en attente du futur éco-centre et le besoin reconnu du service, la commission propose de reconduire la convention avec l'Association TRI pour l'année 2025 pour un montant de 38 767,00 € TTC représentant 98 collectes (avec traitement) ; à noter que les tournées non effectuées ne seront pas facturées.

Invité à délibérer, le conseil autorise à l'unanimité le Président à signer la convention et tout document afférent.

Fait et délibéré en séance, le 16.01.2025

Pour Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER  
Président